



ORGANISATION DES VISITES D'ÉCHANGES D'EXPERIENCES

Cameroun

REGLEMENT DE CONSULTATION

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR : organiser des visites d'échanges d'expériences afin de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des producteurs agricoles affectés par le projet Nachtigal-amont.

Maître de l'Ouvrage : Nachtigal Hydro Power Company SA (**NHPC**)
Adresse : rue 1792, Quartier Bastos, BP 35543 YAOUNDE, CAMEROUN

Date limite de réception des offres : **15 décembre 2017 à 12h (heure de Yaoundé)**

Déposée contre décharge à l'adresse suivante : rue 1792, Quartier Bastos, BP 35543 YAOUNDE, CAMEROUN

Ou envoyée par voie postale à l'adresse suivante : BP35543 YAOUNDE, CAMEROUN

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION

NHPC souhaite recruter un prestataire pour **organiser les visites d'échanges d'expériences pour les producteurs agricoles affectés par le projet Nachtigal-amont situés dans la zone DUP de l'Aménagement hydroélectrique.**

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1. Mode de dévolution :

Le présent marché n'est pas alloti.

2.2 Décomposition en tranches

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

2.3 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.4 Options

Le marché ne comporte pas d'option.

2.5 Date de mobilisation – Reconduction

Le titulaire du marché devra être en capacité de se mobiliser et de démarrer la prestation sous 15 jours calendaires maximum à compter de la réception de l'Ordre de Service.

Reconduction : Le marché ne pourra pas être reconduit.

2.6 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- Le présent règlement de consultation, la description des prestations et un modèle de déclaration sur l'honneur du candidat.

2.7 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **soixante (60)** jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 3 –PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats auront à produire, dans une enveloppe cachetée les pièces ci-dessous définies datées et signées par eux, rédigées en langue française, en 1 exemplaire original papier + 1 copie électronique sur clé USB ou CDRom.

1 ➤ Une offre financière, datée et signée, incluant une proposition d'échéancier de paiement ;

2 ➤ Une lettre de soumission datée et signée, indiquant l'engagement du candidat à réaliser les prestations dans les conditions de prix et de délai proposé ;

3 ➤ Un Dossier administratif comprenant :

1. La carte de contribuable en cours de validité ou équivalent (copie certifiée conforme signée par les services compétents des impôts)
2. Le registre de commerce ou équivalent.
3. Un certificat d'imposition en cours de validité signé d'un responsable des impôts habilité, territorialement compétent (original).



4. Une attestation de non faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire (original).
5. Une attestation de non redevance et le bordereau de situation fiscale en cours de validité (original).
6. Une attestation de soumission pour CNPS (original) ou équivalent.
7. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (original).
8. Une attestation d'assurance RC Professionnelle.
9. L'attestation et le plan de localisation.
10. Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original), ainsi que la copie de la convention de groupement. Dans ce cas, les pièces 1 à 9 devront être produites pour chacun des membres du groupement.

N.B. : Les pièces administratives devront être produites en original ou copies certifiées conformes par l'autorité du service émetteur et datées de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

4 ➤ Un Mémoire technique

Ce document comprendra

- une note méthodologique de réalisation des prestations, comprenant les aspects logistique et planning
- les références /CV du personnel à mobiliser
- des commentaires sur les termes de référence annexés;

5 ➤ La déclaration sur l'honneur annexée dument remplie et signée

La description des prestations, ses annexes et autres pièces du Dossier de Consultation ne sont pas à remettre dans l'offre.

ARTICLE 4 - EVALUATION DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

4.1 Recevabilité de l'offre

Les plis seront ouverts et la Commission d'Appel d'Offre décidera :

- soit de demander les pièces manquantes dans un délai défini pour les offres incomplètes ;
- soit d'écarter les offres incomplètes.

4.2 Evaluation des offres

Au terme de l'analyse des offres, un classement sera effectué. L'offre la mieux disante sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères énoncés ci-dessous :

Note A – Critère Prix			
Montant de l'offre*			
* Le candidat qui propose le montant le plus faible a la note de 10 Les autres candidats ont la note suivante : 10 x (prix le plus bas obtenu / prix du candidat)			
Note B – Critère Technique			
Sous-Critère	Coefficient de pondération	Note de 0 à 10	Note pondérée =coefficient x Note



B1 – Les références / CV du candidat	0.50		
B2 – Les commentaires sur les Termes de référence	0.10		
B3 – Méthodologie, logistique, planning	0.40		
Note technique B			Somme des notes pondérées
NOTE FINALE - INTEGRATION DES COEFFICIENTS DE PONDERATION			
Critère	Coefficient de pondération	Note de 0 à 10	Note pondérée =coefficient x Note
Note A – Critère Prix	0.60		
Note B – Critère Technique	0.40		
Note GLOBALE			Somme des notes pondérées

4.3 Attribution du marché

Le Maître d’Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l’offre a été reconnue conforme pour l’essentiel aux Termes de Référence, qui dispose des capacités techniques requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l’offre a été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le Maître d’Ouvrage notifiera à l’attributaire du Marché par tout moyen laissant trace écrite, que sa soumission a été retenue.

Cette lettre indiquera le montant que le Maître d’Ouvrage paiera au fournisseur au titre de l’exécution du Marché et le délai d’exécution.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les offres, sous pli cacheté, devront être déposées contre décharge à l’adresse suivante : rue 1792, Quartier Bastos, YAOUNDE, CAMEROUN, avant le jour et l’heure inscrits sur la première page du présent règlement de la consultation ; ou envoyées par voie postale à BP35543 YAOUNDE, CAMEROUN et réceptionnées dans la boîte postale avant le jour et l’heure inscrits sur la première page du présent règlement de la consultation.

Les plis porteront les mentions suivantes:

Monsieur le Directeur Général de NHPC
 Adresse : voir ci-dessus selon le mode d’acheminement de l’offre
 Offre pour le marché « **Organisation des visites d’échanges d’expériences** »
 Entreprise :
 A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

ARTICLE 6 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1 Droit de préférence

Il ne sera pas fait application des dispositions du droit de préférence.



6.2 Informations techniques et sur la procédure achats

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande écrite ou un courriel à :

florence.ardorino@nhtigal-hpc.com avant le 8 décembre 2017 à 12h00 heure de Yaoundé



ANNEXE 1 - DECLARATION SUR L'HONNEUR

A l'attention de Mr le Directeur Général de NHPC,

Je soussigné (e)

agissant en qualité de

déclare sur l'honneur,

que l'entreprise (Nom et adresse)

- a satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales,
- n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin du casier judiciaire.
- n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions au code pénal ou au code général des impôts.
- n'est pas en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle en application des textes en vigueur.

Fait à

Le

1) Objet et localisation du projet Nachtigal Amont

Le projet Nachtigal Amont (420 MW) consiste en la construction d’une centrale hydroélectrique sur le fleuve Sanaga à Nachtigal et d’une ligne de transport d’énergie à haute tension reliant la centrale et un nouveau poste de 225 kV à construire à Nyom 2, Yaoundé. Le début des travaux d’aménagement du site est prévu en 2018. La phase de construction devrait durer 57 mois, avec une mise en service opérationnelle programmée et échelonnée en 2022.

Le site de Nachtigal est localisé à environ 65 km au nord de Yaoundé. La figure présentée ci-après illustre l’emplacement de la future retenue et de la centrale ainsi que le tracé de la ligne de transport d’énergie haute tension.

Le site du barrage est situé à quelques km en amont du bac de Nachtigal, au niveau des « chutes amont » à Ndokoa-Ekombitié ; le site de l’usine est situé à 3 km en aval, entre les localités de Ndjé et de Ndokoa (voir figures ci-dessous).



Fig. 1. Localisation du projet

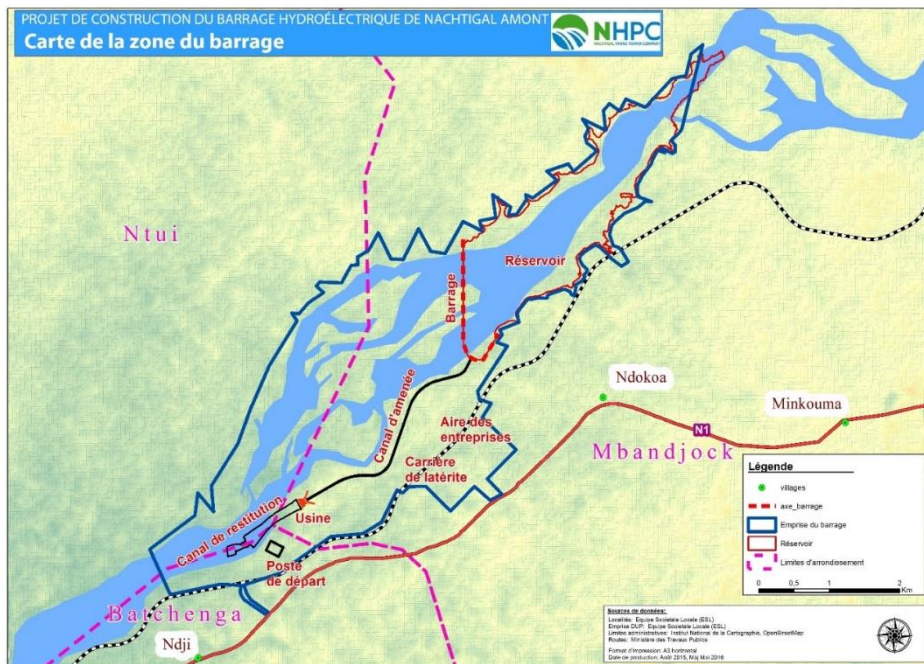


Fig. 2. Implantation

L'aire des entreprises sera située entre la route nationale et la voie ferrée, près d'Ekombitié. La base vie de l'exploitant sera à Batchenga à quelques km en aval, près du lycée et de la route d'accès au bac de Nachtigal.

2) Contexte

Dans la zone du projet, l'agriculture est basée sur les cultures principales suivantes : le cacao, le bananier plantain, le manioc, et le maïs. La production agricole, bien que dynamique et importante, se fait encore essentiellement à une échelle familiale, avec une qualité de produits et une productivité faibles. L'amélioration des connaissances techniques et des capacités organisationnelles des producteurs a été identifiée comme un des facteurs importants pour l'amélioration de la productivité agricole. A cet effet, le Plan d'Action et de Réinstallation (PAR) prévoit un accompagnement technique des projets agricoles des Personnes Affectées par le Projet (PAPs) ; c'est dans ce cadre que NHPC a souhaité l'organisation de visites d'échanges comme moyen d'appui au renforcement des capacités des PAPs. Ces visites d'échanges concernent 147 PAPs.

3) Objet de la Prestation

L'objet de la prestation est de faciliter le partage d'expérience entre les PAPs et les entrepreneurs ruraux de référence afin que les PAPs répliquent les bonnes pratiques et puissent mettre en œuvre les connaissances et les leçons apprises.

4) Actions principales

L'approche méthodologique de ces visites d'échanges d'expériences combinera à la fois le partage d'expériences, et le développement des compétences nécessaires pour renforcer les capacités des



PAPs dans les pratiques et la gestion des exploitations agricoles. Ainsi des méthodes de facilitation participative et interactive seront appliquées pour favoriser l'apprentissage mutuel, l'identification des bonnes pratiques, l'acquisition de connaissances et le développement des savoir-faire. Les participants partageront leurs expériences à travers les échanges avec des agriculteurs de référence lors des visites des sites. Le développement de ces compétences s'appuiera à la fois sur les besoins et l'expérience pratique des participants.

Les compétences ciblées par ces visites sont celles relatives aux techniques innovantes de production agricole et à la gestion rationnelle d'une exploitation agricole.

Les actions à mettre en œuvre par le prestataire dans le cadre de cette mission sont les suivantes :

- a) Identifier les sites de visite d'échanges (de préférence dans la zone d'influence du Projet) et les entrepreneurs ruraux de références capables de partager les histoires à succès et les leçons apprises ;
- b) Organiser les visites thématiques d'échanges entre les PAPs et les entrepreneurs ruraux sur :
 - La mise en place et la gestion d'une exploitation de culture maraichère ;
 - La gestion d'une ferme intégrée : agriculture (manioc, maïs, soja, etc.) et élevage (poulets, porcs, et ou poissons) ;
 - La mise en place d'une pépinière de plants et la gestion d'une plantation de cultures pérenne intégrée selon le modèle d'agro-forêt (cacao ; plantain, arbres fruitiers, arbres médicinaux, etc.).
- c) Le prestataire pourra identifier d'autres thématiques et/ou sites pertinents selon son expérience et sa connaissance du terrain.

Les participants seront répartis en 3 groupes de 50 personnes environ en moyenne par thématique et/ou par site.

5) Les livrables attendus

Les livrables sont :

- a) Une proposition de calendrier d'activités ;
- b) Un rapport provisoire de la prestation ;
- c) Un rapport final de la prestation ;

6) La mise en œuvre

La mise en œuvre de la prestation sera effectuée par un prestataire ayant une expérience avérée dans l'accompagnement agricole.

7) Durée et calendrier

La durée maximale de la prestation est de 15 jours. Elle se déroulera avant mi-février 2018.

Le calendrier détaillé des activités sera proposé par le prestataire